

LES OPÉRATEURS DLA

DLA de l'Aisne



Groupement Régional de l'Insertion par l'Economie en Picardie (GRIEP)

contact@griep.asso.fr / 03 22 66 67 60

102 rue Antoine Parmentier, 02100 SAINT QUENTIN

DLA de l'Oise



Sonia Benamar et Mélanie Chassin – Chargées de Mission BGE Picardie

sonia.benamar@bge-picardie.org

melanie.chassin@bge-picardie.org

1, rue des Filatures 60000 BEAUVAIS

DLA du Pas-de-Calais



Pas-de-Calais Actif

contact@pasdecalaisactif.org / 03 21 42 68 44

23 rue du 11 Novembre, 62300 LENS

DLA du Nord



Nord Actif

contact@nordactif.org / 03 20 75 57 40

677 avenue de la République, 59000 LILLE

DLA de la Somme



Groupement Régional de l'Insertion par l'Economie en Picardie (GRIEP)

contact@griep.asso.fr / 03 22 66 67 60

ESSpace Amiens, Parc de Beauvillé, 21 rue François Génin, 80000 AMIENS

DLA Régional Hauts-de-France



Mouvement associatif Hauts-de-France

christopher.lebihan@lmahdf.org / 07 68 35 20 11

3 rue Camille Guérin, 59000 LILLE



Le Dispositif local d'accompagnement

DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT

Un outil pour développer et renforcer votre activité d'utilité sociale

LES PARTENAIRES FINANCEURS RÉGIONAUX :



LES PARTENAIRES FINANCEURS LOCAUX :



Qu'est-ce que le DLA ?

Ce dispositif a été créé en 2002 par l'Etat et la Caisse des Dépôts, avec le soutien du Fonds Social européen, et rapidement rejoint par le Mouvement associatif. Le DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) est présent sur tout le territoire des Hauts-de-France. Il est soutenu par de nombreuses collectivités locales et a pour objet d'accompagner les structures d'utilité sociale dans le développement de leurs activités et la pérennisation de leurs emplois.

A qui s'adresse le dispositif ?

Le DLA s'adresse aux structures de l'Economie Sociale et Solidaire, employeurs et porteuses d'activités d'utilité sociale.

On y retrouve notamment :

- Les associations
- Les structures de l'Insertion par l'Activité Economique
- Les coopératives d'utilité sociale
- Les structures disposant d'un agrément « ESUS » (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale)

Quelles conditions pour en bénéficier ?

Pour bénéficier d'un DLA, il est nécessaire d'être volontaire et de consacrer du temps humain à l'accompagnement. Il faut exercer une activité d'utilité sociale et employer un ou plusieurs salariés.

DLA MODE D'EMPLOI

L'accompagnement DLA se déroule en 4 étapes sur une durée de 3 à 6 mois en fonction de la problématique identifiée. Il peut traiter le besoin de manière individuelle ou collective :

1



ACCUEIL ET ORIENTATION

Un premier rendez-vous permettra à l'opérateur DLA d'avoir un temps d'échange et d'information, de valider votre éligibilité et de vous orienter si besoin vers d'autres acteurs ressource.

2



DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Un diagnostic des besoins (organisationnels, humains, stratégiques et financiers) de votre structure est réalisé avec vous. Un plan d'accompagnement est proposé afin de répondre aux problématiques identifiées ensemble.

3



INGÉNIERIE

L'opérateur DLA mobilise un expert extérieur pour mettre en œuvre le plan d'accompagnement validé par votre structure en apportant conseils et outils adaptés à vos besoins.

4



CONSOLIDATION DE L'ACCOMPAGNEMENT

Vous faites le bilan des actions réalisées et des préconisations à mener afin d'évaluer les éventuels impacts du DLA sur votre structure.

LES AVANTAGES DU DISPOSITIF

Une réponse adaptée à vos besoins

par le biais d'un accompagnement individuel ou collectif sur toutes les thématiques (modèle socio-économique, projet de la structure, organisation interne, recherche et diversification des financements, stratégie de communication, gouvernance associative...).

Un accompagnement

réalisé en articulation avec les acteurs ressources de votre territoire : réseaux associatifs, acteurs de l'accompagnement ESS, acteurs du financement, OPCA...

Un apport enrichissant

des membres du comité d'appui durant la présentation de votre demande de DLA (conseils, orientations, informations complémentaires...).

Une prise en charge financière

totale pour le 1er accompagnement individuel.

Un suivi dans la durée,

pour prévenir et identifier toute nouvelle problématique.

